

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

DÉLIBÉRATION N° : 2024-08

EN DATE DU : 12 MARS 2024

**PORTANT SUR L'AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHÉ « BUDGET IMMOBILIER D'ENTREPRISES »**

ANNEXE LIÉE : //

L'an deux mille vingt quatre, le douze mars à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Moutier-Malcard, selon convocation le 04/03/2024, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

M. Pierre GUYOT a été désigné Secrétaire de séance.

**ÉTAIENT PRÉSENTS (22) : Mesdames et Messieurs**

APPERE Roger, AUSSANAIRE Béatrice, BOUCHET Jean-François, BOURSAUD Armelle, CARCAT Camille, CHAVANT Philippe, DARVENNE Céline, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, LANGLOIS Roger, MARSALEIX Guy, MOULIN Éveline, PILAT Hélène, POIRIER Michel, POLLI Martine, THEVENET Didier.

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (3) : Mesdames et Messieurs**

- ROUSSILLAT Florence *donne pouvoir* à DARVENNE Céline.
- AUROUSSEAU Jean-Claude *donne pouvoir* à MARSALEIX Guy.
- LAMONTAGNE Marc *donne pouvoir* à LALANDE Martine.

**Excusés (2) :**

- AUSSOURD Jacques
- MOREAU Adrien.

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	22	25	25	25	0

Le Conseil Communautaire,

1° après avoir entendu le compte administratif 2023 lequel peut se résumer ainsi:

1) Fonctionnement 2023	
Dépenses	207 297,24 €
Recettes	164 029,53 €
Solde d'exécution 2023	-43 267,71 €
Report 2022	
Résultat de fonct° à affecter	-43 267,71 €

2) Investissement 2023	
Dépenses	700 887,44 €
Recettes	785 282,73 €
Solde d'exécution 2023	84 395,29 €
Report 2022	-95 754,70 €
A reporter sur 2023	-11 359,41 €

3) RESTE A REALISER	
sur dépenses	0 €
sur recettes	0 €
Solde RAR	0 €

4) BESOIN DE FINANCEMENT	
Solde exécution cumulée	-11 359,41 €
Solde net des RAR	0,00 €
Besoin financement	-11 359,41 €

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, doit décider l'affectation suivante :

<b>5) Affectation résultat Fonctionnement 2023</b>		
<b>Besoin de financement Investissement</b>	<b>Cpte 1068 BP 2024</b>	
<b>Report sur fonctionnement 2024</b>	<b>Cpte 002 excédent antérieur reporté BP 2024</b>	<b>-43 267,71 €</b>
<b>Total affecté</b>		<b>-43 267,71 €</b>

3° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budget,

4° reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

5° affecte le résultat définitif tel que résumé ci dessus.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
et ont signé les Membres présents**

**Pour Extrait Conforme  
Le Président**

**Guy MARSAL**

**Le secrétaire de séance  
Pierre GUYOT**



AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-200041556-20240312-2024-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2024